

Des arènes politiques sans public

Depuis quelques semaines, les journalistes sont souvent les seuls à pouvoir assister à des conseils municipaux qui débutent, pour la plupart, à l'heure de couvre-feu. L'idée de filmer et de diffuser sur internet les séances, comme à Saint-Clément-des-Baleines, fait

débutent, pour la plupart, à l'heure de son chemin.

Les associations entre compréhension et indignation

L'Association martinaise d'information et de sauvegarde (AMIS), par la voix de Jean-Pierre Goumard, a fait savoir ce qu'elle pensait de l'organisation des conseils municipaux à l'heure du couvre-feu. Avant d'en remettre une couche en préambule du compte rendu de la séance du 1^{er} mars – à laquelle elle n'a pu assister – publié sur son site internet. L'AMIS salue par ailleurs la municipalité de Saint-Clément pour ses retransmissions en direct sur Facebook. « Que l'on ne nous dise pas que c'est une question de moyens financiers. [...] C'est vraiment une question de volonté et de transparence », estime l'association.

« C'est un déni de démocratie pur », atteste Michel Terrasson, président du Conseil économique et social de l'île de Rè (Césir). Le 19 février dernier, peu avant 18 h 30 et le début du conseil municipal, le Boitais s'est vu refuser l'accès à la salle des Oyatons par la police municipale, à son grand étonnement. La séance du 11 mars, il pourra la suivre sur la page Facebook de la commune. « Ce n'est pas d'un accès aisé pour tout le monde. J'aurais préféré en journée ou un samedi matin. Ces visioconférences, c'est un peu la foire d'empoigne. Tout du moins, ce n'est pas un bon moyen d'expression. »

« Chaque élu fait ce qu'il veut et je ne ferai pas de critique sur ce point », pense Marie-Christine

Hiva, présidente de l'Association pour la protection des sites de Saint-Clément-des-Baleines (APSSC). Sans doute parce que la municipalité villageoise a pris l'initiative, dès son installation en mai dernier, de retransmettre les séances de conseil municipal sur Facebook. « Elle est la seule à la proposer (Rivedoux-Plage et Le Bois-Plage vont y venir dès cette semaine, Ndlr) et c'est une excellente initiative pour notre conseil d'administration qui suit de près les réunions. » Le temps semble au dégel entre l'APSSC et la nouvelle équipe. « Avec Lina Besnier, nous avons des échanges cordiaux de travail, ce qui n'était pas le cas avec le précédent maire », lance Marie-Christine Hiva, qui n'exclut pas « des divergences sur certains points ».

Loïc Bahuet, président de l'Association des contribuables du nord de l'île, ne jette pas la pierre aux élus. « Nous savons que la situation n'est pas simple et qu'il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur. » Mais en cette période, ce résident secondaire portingalais pense que les municipalités devraient améliorer leur communication. « Si la séance ne peut pas être filmée, comme cela est fait à Saint-Clément, au moins proposer un compte rendu circonstancié dans des délais brefs. » Sur le site internet de la commune des Portes, le dernier compte rendu de conseil remonte au... 22 juillet 2020.

L'avis des maires et des élus rétais

Patrice Raffarin Rivedoux-Plage

« Cela a fait "hit" quand j'ai lu le courrier des lecteurs de Jean-Pierre Goumard (notre édition du 17 février 2021). Mais les textes sont clairs : il est interdit d'accueillir du public pendant le couvre-feu. Ce qui s'apparente à un huis clos et n'est pas une bonne chose pour la démocratie. Entre élus, nous en avons discuté en réunion de municipalité. Deux propositions ont été faites. La première, faire varier l'horaire en journée voire le samedi matin. Mais ce n'est pas simple pour les élus qui travaillent. La seconde, retenue à l'unanimité, retransmettre nos séances sur nos réseaux sociaux par un enregistrement vidéo, en direct ou différé. Nous réfléchissons, aussi, comment donner la possibilité aux personnes de poser des questions. »

Gisèle Vergnon Sainte-Marie-de-Ré

« Des conseils municipaux sans possibilité d'accueillir du public, ce n'est pas le reflet d'une collectivité. J'y pense depuis décembre et le temps commence à être long. Jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucune demande ou réclamation particulière à ce sujet. Si un point à l'ordre du jour pose question à un administré, il peut venir se renseigner en mairie. Il aura les informations. »

Gérard Juin Le Bois-Plage-en-Ré

« Un conseil municipal est un lieu démocratique d'échanges, où la parole est ouverte. Ceux qui se trouvent gênés par cette situation, sont les habitués qui assistent aux séances. Dans un souci d'ouverture au plus grand nombre, le prochain conseil (jeudi 11 mars à 18 h 30, Ndlr) sera retransmis en direct sur la page Facebook de la commune. Pour le suivant, autour du 25 mars, qui sera consacré au budget, on ne s'interdit pas de l'organiser un samedi matin ou après-midi. »

Patrice Déchelette Saint-Martin-de-Ré

« Avec beaucoup de jeunes et d'actifs élus, c'est difficile d'or-

ganiser le conseil municipal en journée ou le samedi. Les élus ont aussi une vie privée. Les décisions sont discutées et débattues en commission avant d'être votées en conseil. Les bulletins municipaux sont là pour tenir informés les résidents permanents et secondaires de nos décisions. La transparence est totale. Quand l'opposition était présente au sein du conseil, le public était nombreux. Comme au théâtre, on venait voir le dompteur se faire manger... »

Lionel Quillet - Loix

« Nous n'avons pas eu de demandes pour retransmettre les séances de conseil municipal sur les réseaux sociaux mais tout est possible. C'est transitoire et les choses devraient bientôt se remettre dans l'ordre. Nous l'espérons tous. Pour des questions d'organisation, nous aimerions déjà regagner la mairie et la salle du conseil municipal. »

Danièle Pétniaud-Gros Ars-en-Ré

« Nous en avons justement discuté début mars lors d'une formation pour les élus, sans prendre de décision. Le problème d'avancer les conseils municipaux, c'est que certains conseillers sont salariés et pourraient difficilement se libérer. De plus, nous n'avons pas de page Facebook pour diffuser la séance en vidéo. Mais les compte rendus sont disponibles sur le site internet de la commune et nous multiplions les informations via les brèves quasi mensuelles qui y sont publiées et le nouveau bulletin municipal. »

Patrick Rayton La Couarde-sur-Mer

« Nous aurions souhaité mettre en place un système visio pour que les administrés puissent suivre les débats. Mais nos prestataires ne peuvent pas nous livrer rapidement. La commande est en cours. Concernant les horaires, il est très compliqué pour ceux qui travaillent de se libérer en journée. En conséquence le public pourra le 22 mars assister à la réunion de 17 heures à 17 h 55. »

Jean-Paul Héraudeau La Flotte

« Il n'y a pas de radio ou de télévision pour diffuser l'information et les journaux ne font qu'un résumé des conseils. Donc bien sûr, s'il y avait un nouveau confinement ou si le couvre-feu devait durer, il faudrait faire quelque chose. La commission communication réfléchit aux moyens, comme des acquisitions informatiques, de matériel d'enregistrement ou de diffusion. On en parlera lors du vote du budget. Après, il faut raison garder : je suis élu depuis 1995 et je n'ai jamais vu plus de trois ou quatre personnes assister au conseil. Ces habitués comprennent la situation actuelle mais je suis prêt à leur faire un laissez-passer. J'ai même proposé à un habitant de le ramener chez lui à la fin s'il avait besoin ! »

Les Portes-en-Ré

Depuis fin 2020, certains conseils sont diffusés en direct sur la page Facebook « Les Portes en Ré pratique ». « Une habitante nous a fait cette proposition et nous avons dit oui avec plaisir », rappelle une élue. La mauvaise qualité du son et le port du masque ont cependant brouillé la compréhension de ce qui a été dit lors d'un conseil et conduit à de mauvaises interprétations. « On réfléchit à ce qu'on va faire dans le futur mais la mairie souhaite rester maître de sa communication », poursuit la conseillère municipale. Elle précise que les newsletter diffusées tous les deux mois par mail, chez les commerçants et directement dans la boîte aux lettres des personnes âgées reprennent les grands chantiers débattus lors des conseils.

Lina Besnier Saint-Clément-des-Baleines

« Après avoir diffusé l'installation des nouveaux élus l'an dernier, on a décidé de continuer pour les autres conseils municipaux. Cela plaît beaucoup aux gens. On s'améliore petit à petit. On m'a par exemple dit que je parlais trop vite, qu'il y avait un problème de son donc on ajuste les lois suivantes. »

